

L'Adresse—M. Jelínek

été conclu avec ABC. NBC a alors envoyé un long télégramme à lord Killanin, président du COI, le 19 décembre, pour exposer son point de vue et son inquiétude au sujet de la mauvaise conduite, à son sens, de toute l'affaire. Lord Killanin déclara par la suite:

Les négociations futures concernant la télévision seront menées conjointement par le comité d'organisation et le conseil du COI.

Il faut se souvenir que jusque-là, le comité d'organisation s'était lui-même occupé de toutes les négociations depuis le début des Olympiques. Puis il y a eu la déclaration publique du vice-président d'ABC vendredi dernier:

Si je devais reprocher quoi que ce soit au comité d'organisation de Montréal, ce serait de ne pas avoir annoncé immédiatement le contrat quand nous sommes d'abord parvenus à un accord, près d'un mois avant l'annonce.

Beaucoup plus tôt, NBC avait officiellement déclaré ce qui suit:

NBC continue de croire que les procédés utilisés pour accorder les droits de télévision américaine pour les Jeux olympiques de 1976 sont contrairement aux intérêts de la population canadienne, des téléspectateurs américains et des Jeux eux-mêmes. Le refus du Comité d'organisation de procéder à un appel d'offres soulève de sérieuses questions qui demeurent sans réponse.

Enfin, le 3 janvier, après toutes ces déclarations contradictoires, le COJO et ABC ont annoncé conjointement qu'ABC avait reçu officiellement les droits de télévision des Jeux olympiques de 1976, même si le conseil d'administration d'ABC avait approuvé en novembre 1972 les droits de 25 millions de dollars pour le reportage des Olympiques, ce qu'approuvait également COJO, sous réserve de certaines conditions qui n'avaient pas été arrêtées.

Dans un article publié dans le *Star* de Montréal vers la fin de janvier 1974, de sérieuses allégations étaient faites au sujet d'une demande de paiement direct au parti libéral du Québec pour les droits de négociation du contrat de télévision, de même qu'une décision interne de NBC de surenchérir une somme bien supérieure à 25 millions. Il est sûr que des déclarations aux conséquences si sérieuses ne sont pas sans fondement, et pour le prouver, je cite une déclaration sous serment de l'auteur de l'article qui a paru dans le *Star* de Montréal:

Moi, John Robertson, je consens à témoigner de la véracité de toutes les déclarations, y compris celles qui sont attribuées à d'autres personnes, rapportées par moi dans le *Star* de Montréal dans les chroniques et les nouvelles traitant de la vente des droits de télévision nord-américaine pour les Jeux olympiques de 1976 à l'American Broadcasting Company.

En outre, M. Robertson, au cours de sa propre enquête tenue au cours de l'année dernière, a recueilli des preuves pour étayer la plupart des allégations que j'ai faites. En elles-mêmes les preuves qu'il a recueillies révèlent que sans aucun doute de graves irrégularités ont en fait été commises. Plus d'une déclaration a été obtenue portant que des fonds ont en fait été versés à la caisse du parti libéral québécois, y compris de nombreuses déclarations que j'ai entendues moi-même, mais aucun document n'a été produit pour le prouver.

Aux critiques qui insistent sur la production de preuves complètes avant qu'on puisse entreprendre une enquête, je répondrai que si nous avons toutes les preuves nécessaires, aucune enquête visant à obtenir la vérité ne serait plus nécessaire. Un particulier est limité dans ses recherches tant qu'il n'y a pas d'enquête publique. Il est évident que je n'ai pas le pouvoir de sommer que l'on me remette des dossiers et je n'ai pas le pouvoir de convoquer des personnes qui témoigneront sous serment. Sans ces pouvoirs nous ne pouvons pas obtenir de preuves précises et une voile de soupçon planera toujours sur toute cette

[M. Jelínek.]

affaire. Toutefois, j'ai la preuve que non seulement le COJO a vendu les droits à ABC sans qu'il y ait eu appel d'offres, mais il a conclu un accord séparé avec cette soumission concurrentielle dans un délai de 30 jours au cas où des soumissions seraient présentées.

La preuve tangible la plus importante que je puisse fournir, c'est que le 14 décembre 1972, quelques semaines après qu'ABC eut secrètement acquis les droits, deux responsables du COJO ont personnellement invité des représentants de NBC et de CBS à se rendre à Montréal pour faire une offre au sujet des droits, lorsqu'en fait ils avaient déjà été vendus. Je le répète, le fait qu'il ait envisagé de jouer cette comédie prouve suffisamment que le COJO a essayé de camoufler la vérité après avoir vendu secrètement les droits afin de créer l'illusion d'un appel d'offres public.

Les faits sont l'évidence même et se passent d'explication. J'ai bien fait ressortir la responsabilité du gouvernement fédéral à ce sujet étant donné surtout que plusieurs ministères fédéraux sont directement concernés. Le contrat lui-même prévoit une entente de rechange en cas d'enquête et d'annulation éventuelle de ce contrat soit par les gouvernements provincial ou fédéral soit par le COJO lui-même. La façon de procéder qui a entouré la rédaction du contrat entre le COJO et ABC est très entachée de suspicion.

J'ai présenté à la Chambre des états documentés impliquant de graves divergences dans les moments et les dates, ainsi que d'autres preuves en m'appuyant sur les déclarations des grands réseaux américains de télévision. En m'appuyant sur ces documents et sur les contradictions qui les entourent, j'invite encore le premier ministre à entreprendre immédiatement une enquête sans nuire au progrès de l'organisation des Jeux olympiques, afin de clarifier une fois pour toutes une situation qui, non éclaircie, ne peut qu'inspirer aux Canadiens des doutes quant à l'idéal olympique.

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, c'est la deuxième fois depuis mon élection que je suis exposé à un discours du trône et lorsque je dis «exposé», je pense que je décris bien l'état des affaires du parti libéral et du gouvernement libéral. J'ai la nette impression que le gouvernement a ouvert largement son manteau au public pour faire admirer son nouveau costume, mais, tout comme l'empereur du conte d'Anderson, il n'a rien à montrer, même pas le strict nécessaire.

La question du coût de la vie requiert beaucoup plus de substance qu'on ne nous en a offert. Par exemple, il ne suffit pas au gouvernement de promettre des prix raisonnables des denrées alimentaires alors que ceux-ci n'ont cessé d'augmenter sans que le gouvernement intervienne. C'est maintenant que mes commettants éprouvent des ennuis, peu importe ce qui arrivera demain. Je tiens à vous lire quelques lettres que j'ai reçues de mes électeurs depuis deux semaines, pour vous donner une idée des problèmes qui se posent vraiment pour les gens à l'heure actuelle. Il s'agit de vrais problèmes, non pas des problèmes de milieux inaccessibles, où pleuvent à qui mieux mieux les clichés plats, peu concluants et banals. Je voudrais profiter du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône pour me faire l'écho des habitants de ma circonscription.